

# Séance du 27 Mai 1943

275

L'an mil neuf cents quarante-trois et le vingt-sept Mai à vingt-une heures, le Conseil Municipal de la commune de Montréjeau, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger de Lassus, maire

Étaient présents: M. Bouche Adjoint, M<sup>rs</sup> Jallès, M. M. Biralent, Beyret, Crastet, Dorbessan, Isnard, Giraudon, Ladoire, Labayle, Puysséjunt, Vallet.

Absents: M. M. Mearréjot Adjoint, Blanchard, Eyckenne, J<sup>e</sup> Seilhan, Bondoumet (prisonniers de guerre)

La séance est ouverte à 21 heures

Objet de la réunion:

- 1<sup>o</sup> Legs de M<sup>o</sup>. Danès
- 2<sup>o</sup> Voiture sanitaire
- 3<sup>o</sup> Terrain des sports
- 4<sup>o</sup> demandes d'assistance;

## Legs Danès

Monsieur le Maire rend compte aux membres présents que M. le Préfet a homologué conformément aux prescriptions de la loi du 10 Mai 1901, le legs de 2000 (deux mille) francs fait par M<sup>o</sup>. Danès de Montréjeau, au bureau de Bienfaisance de la ville. - Cette donation sera réemployée en acquisition de rentes sur l'Etat Français.

## Voiture sanitaire

Lecture est donnée ensuite d'une lettre émanant de M. le Capitaine Gestionnaire de l'Hôpital militaire (Hôtel du Parc) de Montréjeau par laquelle offre est faite à la Commune d'une voiture ambulance automobile ayant très peu roulé (900 Kilomètres seulement) en bon état et qui servirait au transport des malades ou blessés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, estimant que la remise de ce véhicule est absolument gratuite, en accepte l'offre. Il est, de plus, entendu que la révision et l'équipement qui pourraient manquer à cette voiture, seraient à la charge de l'Établissement lui-même.

## Terrain des sports

M. le Maire rappelle aux Membres du Conseil qu'au mois d'Avril 1941 divers projets avaient été envisagés pour l'achat d'un terrain de sports. Mais le terrain proposé n'ayant pas eu l'agrément du Délégué Départemental au Commissariat aux Sports, ces projets durent être abandonnés. Il faut donc envisager à nouveau de faire les aménagements nécessaires sur le terrain déjà occupé par l'Union Sportive Montréjeaulaise appartenant à Madame Grand.

Ce terrain est, en effet, classé comme terrain de sports. Un échange de correspondance, dont lecture est donnée, a déjà eu lieu entre Monsieur le Maire et la propriétaire afin de

régler les modalités, de durée, de la location ainsi que le montant annuel de cette location.

Les membres du Conseil après avoir longuement discuté décidèrent d'en tenir au mode de location déjà existant et fixer la somme de 5000 francs (cinq mille francs) le montant de cette location avec un bail de dix-huit années (cette durée de location étant exigée pour le Commissariat aux Sports). -

En cas de non entente amiable, le Conseil pourra, la loi l'y autorisant, user du droit de réquisition. Il donne donc tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour faire toutes les démarches utiles afin de résoudre au mieux cette question.

### Demandes d'assistance

Le Conseil se réunit en séance secrète pour examiner diverses demandes d'assistance formulées par :

- 1° Gaillard Henriette pour l'assistance médicale gratuite - la Commission du Bureau de Bienfaisance l'ayant acceptée, le Conseil l'honore à son tour.
- 2° Vidal Christiane et Edes Germaine pour leur admission dans un établissement de cure... Les demandes acceptées par le Bureau de Bienfaisance, reçoivent un avis favorable des membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 22 heures 30, l'ordre du jour étant épuisé.

~~Trupin~~ ~~Davis~~ ~~Arrest~~  
~~M. Bouc~~ ~~Kuaw~~ ~~10.11~~  
 S. Galleg ~~Guamou~~  
 R. Anabou ~~Arrou~~  
~~Arrou~~